

parti constitué impose silence à l'amour-propre égoïste et aux velléités de réclame électorale. Ce sont d'excellentes leçons.

Les mœurs politiques se changent moins facilement et moins vite qu'un texte, même constitutionnel ; mais c'est la plus noble tâche des gouvernements et des hommes politiques de se réformer eux-mêmes, avant d'être des réformateurs ; leur devoir est tout à fois de servir d'exemple et, en adaptant les lois aux mœurs, d'exiger sans cesse quelque chose de plus de l'intelligence et de la moralité publiques.

Montesquieu a dit : « Les lois politiques doivent « être tellement propres au peuple pour lequel elles « sont faites que c'est un très grand hasard si celles « d'une nation peuvent convenir à une autre ». En regardant autour de nous, ce que nous trouverons, ce n'est pas un gouvernement tout agencé prêt à fonctionner en France, mais nous apprendrons une méthode de travail politique et nous constaterons, à l'aide des faits que le progrès, en matière d'institutions, ne consiste pas à copier même ceux qui ont le mieux réussi à concilier l'autorité et la liberté, mais à mettre les lois fondamentales en harmonie avec les traditions, les mœurs et l'esprit publics.

CASIMIR-PÉRIER.